



Agreement on the Conservation of Cetaceans of the Black Sea, Mediterranean Sea and contiguous Atlantic area, concluded under the auspices of the Convention on the Conservation of Migratory Species of Wild Animals (CMS)

Accord sur la Conservation des Cétacés de la Mer Noire, de la Méditerranée et de la zone Atlantique adjacente, conclu sous l'égide de la Convention sur la Conservation des Espèces Migratrices appartenant à la Faune Sauvage (CMS)



Septième Réunion des Parties à l'ACCOBAMS

Istanbul, République de Turquie, 5 - 8 novembre 2019

29/10/2019

Français

Original : Anglais

ACCOBAMS-MOP7/2019/Doc 08

SYNTHÈSE SUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCOBAMS PAR LES PARTIES

SYNTHÈSE SUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCOBAMS PAR LES PARTIES

Note du Secrétariat :

L'article VIII (paragraphe b) de l'ACCOBAMS invite les Parties à préparer, pour chaque session ordinaire de leur Réunion, un rapport sur la mise en œuvre de l'Accord.

De plus, lors de la dernière Réunion des Parties, le Secrétariat Permanent, en collaboration avec le Comité scientifique, a été mandaté pour compléter le format des rapports en ligne par des éléments pertinents, en fonction des priorités du Programme de Travail de l'ACCOBAMS pour 2017-2019 ainsi que pour présenter ce format modifié à la Prochaine Réunion du Bureau de l'ACCOBAMS, pour approbation.

Dans ce contexte, le modèle proposé pour le rapport national en ligne de l'ACCOBAMS a été présenté par le Secrétariat Permanent et par le Comité Scientifique lors de la 11^{ème} Réunion du Bureau (14-15 décembre 2017, Monaco). Il prend en considération les priorités du Programme de travail ACCOBAMS ainsi que les questions générales soulevées par le Comité de suivi des obligations. L'objectif était de relier toutes les activités organisées dans la zone ACCOBAMS en utilisant NETCCOBAMS. Lorsque les membres de NETCCOBAMS ajouteront des projets, toutes les informations pertinentes insérées rempliront la section correspondante du rapport.

Le modèle a ensuite été présenté à tous les participants à la Quatrième session des Ateliers régionaux de l'ACCOBAMS (7-12 mai 2018, Tunis, Tunisie).

En raison de certains problèmes techniques, les nouveaux rapports nationaux en ligne n'ont été disponibles sur NETCCOBAMS (www.netccobams.com), qu'au début juillet 2019.

Afin d'aider les Points Focaux de l'ACCOBAMS, certaines parties ont déjà été remplies par le Secrétariat, en tenant compte des informations provenant :

- des rapports nationaux précédents, soumis lors des MOP ACCOBAMS ;
- des Rapports sur les "niveaux de mise en œuvre du programme de travail 2017-2019" présentés par les représentants des Pays lors de la Quatrième session des Ateliers régionaux de l'ACCOBAMS en mai 2018 ;
- des Rapports régionaux présentés lors de la 12^{ème} Réunion du Comité Scientifique de l'ACCOBAMS en novembre 2018.

En outre, toutes les informations pertinentes déjà enregistrées dans NETCCOBAMS et concernant les parties ACCOBAMS ont également été indiquées dans les parties pertinentes du rapport national.

L'objectif était de faciliter le travail des Points Focaux Nationaux pour remplir le Rapport National avec des sections préremplies (qui POUVAIENT être modifiées par le Point Focal) afin d'accroître l'efficacité pour une meilleure connaissance des besoins des Parties et au final pour une meilleure mise en œuvre de l'ACCOBAMS.

Les Points Focaux de l'ACCOBAMS ont été invités par le Secrétariat à examiner les informations concernant leurs pays contenues dans le système de rapportage et à les modifier le cas échéant en vue de les présenter lors de la MOP7 comme Rapports Nationaux de leurs Pays respectifs (document ACCOBAMS-MOP7/2019/Inf03).

Ce document est une brève synthèse des actions réalisées par les Parties de l'ACCOBAMS au cours de la période triennale 2017-2019 dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord. Il a été élaboré sur la base des informations fournies par les Points Focaux des Parties grâce au système de rapportage en ligne élaboré et mis à disposition par le Secrétariat conformément à la Résolution 6.9.

Ce document reflète ne reflète que les informations fournies par chaque Point Focal de l'ACCOBAMS.

Réalisé - **R**
 Non Réalisé - **NR**
 Partiellement Réalisé- **PR**
 Non pertinent- **NP**
 Aucune information - **AI**

ALB = Albanie; ALG= Algérie; BUL=Bulgarie; CRO= Croatie; CYP= Chypre; EGY = Egypte; FRA= France; GEO= Géorgie; GRE = Grèce; ITA Italie; LEB= Liban; LIB=Libye; MAL=Malte; MC= Monaco; MNT= Monténégro; MOR= Maroc; POR= Portugal; ROM= Roumanie; SLO= Slovénie; SP= Espagne; SYR= Syrie; TUN= Tunisie; TUR= Turquie; UKR= Ukraine

Les questions et les demandes spécifiques des Parties sont annexées au présent rapport.

	ALB	ALG	BUL	CRO	CYP	EGY	FRA	GEO	GRE	ITA	LEB	LIB	MAL	MC	MNT	MOR	POR	ROM	SLO	SP	SYR	TUN	TUR	UKR	
POINT FOCAL NATIONAL, RAPPORTS NATIONAUX, PRINCIPAUX ENJEUX ET BESOINS																									
Le Point Focal National est désigné	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
Rapports Nationaux mis à jour en 2019	R	R	R	R	NR	PR	R	R	NR	R	R	NR	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
Questions et demandes spécifiques	Merci de vous référer à l' Annexe																								

	ALB	ALG	BUL	CRO	CYP	EGY	FRA	GEO	GRE	ITA	LEB	LIB	MAL	MC	MNT	MOR	POR	ROM	SLO	SP	SYR	TUN	TUR	UKR	
GESTION DE L'ACCORD																									
ACCOBAMS est ratifié	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D
Amendement de l'annexe 2 de l'Accord sur la conservation des cétacés de la mer Noire, de la Méditerranée et de la zone Atlantique adjacente relative à l'emploi des filets dérivants (résolution A3.1) transposé dans la législation nationale	NR	NR	R	R	AI	AI	R	NR	AI	NR	AI	AI	PR	R	R	R	NR	R	R	R	AI	AI	NR	NR	NR
L'amendement relatif à l'extension de la zone géographique d'ACCOBAMS (Res. A4.1 et 6.10) a été accepté, signé ou ratifié	NR	NR	R	NR	R	NR	R	NR	NR	NR	NR	NR	NR	R	R	NR	NR	NR	R	R	NR	NR	NP	R	R
Des autorités nationales, les administrations sont désignées ou mandatées pour la mise en œuvre de l'ACCOBAMS	AI	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	AI	R	R
Des ONGS nationales soutiennent les activités sur les cétacés	AI	R	R	R	R	AI	R	R	R	R	AI	AI	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
Des centres nationaux de recherche, les universités travaillent sur les cétacés	AI	R	R	R	AI	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	AI	R	AI	R	R
Des textes législatifs et réglementaires nationaux pertinents ou spécifiques à la conservation des cétacés sont adoptés et appliqués	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	AI	R	AI	R	R	R	R	R	R	PR	R	R	R	R
Des fonds sont affectés à des activités de conservation des cétacés	R	R	AI	R	AI	AI	R	R	AI	R	AI	AI	R	AI	R	R	AI	PR	R	R	AI	R	AI	R	R
Le Pays est Partie à la plupart des instruments internationaux ou régionaux impliqués dans la conservation des cétacés	R	R	R	R	AI	AI	R	R	R	R	PR	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
Le pays a conclu un accord bilatéral ou multilatéral sur la pêche	R	AI	AI	R	AI	AI	R	R	AI	R	AI	AI	R	AI	R	R	R	AI	R	R	AI	R	R	R	PR

	ALB	ALG	BUL	CRO	CYP	EGY	FRA	GEO	GRE	ITA	LEB	LIB	MAL	MC	MNT	MOR	POR	ROM	SLO	SP	SYR	TUN	TUR	UKR
ACTIONS POUR LA CONSERVATION DES CÉTACÉS / RESEARCH ET MONITORING																								
Des programmes de recherche et des projets de recherche liés aux cétacés (nationaux, bilatéraux ou multilatéraux) sont menés dans les eaux nationales	R	R	R	R	PR	PR	R	R	PR	R	PR	PR	R	PR	R	PR	R	R	PR	R	PR	PR	AI	R
Un réseau national d'échouage concernant les cétacés est en place et les données sont compilées dans une base de données nationale et envoyées à la base de données régionale (MEDACES)	NR	PR	R	PR	AI	AI	R	PR	AI	R	PR	AI	R	AI	NR	PR	PR	R	R	R	NR	R	NR	PR
L'évaluation du statut des cétacés dans les eaux nationales (ou au niveau sous-régional) a été menée et des mesures de protection spécifiques sont prises pour les espèces	NR	NR	R	R	AI	AI	R	R	AI	AI	AI	AI	R	AI	PR	AI	NR	PR	R	R	AI	AI	R	R
Un plan de gestion de la conservation des espèces de cétacés a été élaboré et mis en œuvre	PR	PR	AI	PR	AI	AI	R	R	AI	AI	AI	AI	R	AI	PR	PR	AI	PR	PR	R	PR	R	NR	PR
ACTIONS POUR LA CONSERVATION DES CÉTACÉS / MESURES DE GESTION																								
Les interactions entre les pêcheries et les cétacés (capture et déprédation) sont prises en considération	PR	R	R	R	AI	AI	R	R	AI	AI	AI	AI	R	D	D	D	D	D	D	AI	PR	AI	NR	D
Des réglementations de la navigation sont en place dans les zones sensibles pour réduire les impacts de navires (systèmes de navigation, observateurs à bord)	PR	R	AI	R	AI	AI	R	NR	AI	AI	AI	AI	R	R	AI	AI	NR	PR	NP	R	AI	AI	NR	PR
Le bruit anthropique sous-marin est réglementé et pris en compte dans des procédures d'évaluation de l'impact environnemental (EIE)	NR	R	PR	R	AI	AI	R	R	AI	AI	AI	AI	R	R	R	NR	AI	R	R	R	AI	AI	NR	AI
L'observation des baleines et les autres activités touristiques commerciales sont réglementées	NP	NP	NP	PR	AI	AI	R	NP	AI	AI	AI	AI	R	R	R	R	R	R	NP	R	AI	AI	NR	AI
La pollution marine, y compris les débris marins, est gérée à l'aide d'une législation nationale ou d'instruments régionaux (comme les Conventions de Barcelone et de Bucarest)	AI	PR	R	R	AI	AI	R	R	AI	AI	AI	AI	R	R	AI	PR	AI	R	R	AI	AI	AI	R	R
Des plans d'urgence pour des événements spécifiques (pollution, échouages) sont adoptés et mis en œuvre	PR	NR	R	PR	AI	AI	R	NR	AI	R	AI	AI	R	R	R	R	AI	R	AI	R	NR	AI	NR	PR
Les questions liées à la captivité des dauphins et delphinariums sont strictement réglementées ou interdites	R	AI	PR	R	AI	AI	R	R	AI	AI	AI	AI	R	R	R	AI	R	R	R	AI	AI	AI	R	R
Des Aires Marines Protégées (AMP), zones de pêche, réserves de pêche ou autres mesures spatiales de conservation efficaces (OECM-CDB) sont en place et pertinentes pour la conservation et la gestion des cétacés.	R	R	R	R	AI	AI	R	R	AI	AI	AI	AI	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	PR
ACTIONS POUR LA CONSERVATION DES CÉTACÉS / COMMUNICATION ET SENSIBILISATION																								
Des événements (réunion, symposium, activités de sensibilisation, etc.) sont organisés/des représentants y ont assisté et des produits (newsletter, brochure, dépliant, affiche, vidéo, autocollant, etc.) sont produits et diffusés.	AI	AI	R	R	AI	AI	R	AI	AI	R	AI	AI	R	R	R	R	AI	R	AI	R	AI	AI	R	R
ACTIONS POUR LA CONSERVATION DES CÉTACÉS / RENFORCEMENT DES CAPACITÉS																								
Le renforcement des capacités sur les cétacés, y compris les sessions de formation, les conférences et les programmes d'études, sont réalisés au niveau national ou sont suivis à l'étranger.	AI	R	R	R	AI	AI	R	R	AI	R	AI	AI	R	AI	R	R	AI	R	AI	AI	AI	AI	R	D

ANNEXE

QUESTIONS ET DEMANDES SPÉCIFIQUES DES PARTIES

Albanie

- Des activités de formation pour le renforcement des capacités, en particulier une formation de **nécropsies pour les vétérinaires**, est une nécessité.
- **Un Réseau national d'échouage** doit être établi dès que possible. Jusqu'à présent, seuls les cas accidentels d'échouage sont signalés par les pêcheurs.

Algérie

- Besoin de l'aide du Secrétariat de l'ACCOBAMS pour mettre en œuvre un **plan d'action national**

Géorgie

- Comblent les lacunes en matière de connaissances sur la distribution et les routes de migration.
- Élaboration de réglementations sur **la pollution sonore** et de données scientifiquement prouvées.
- Laboratoire de terrain équipé de dispositifs pertinents pour **les autopsies** et les **nécropsies**
- Élaboration d'un plan d'urgence **pertinent** en cas d'échouages massifs

Liban

Le Liban a des difficultés pour mettre en œuvre l'Accord pour les raisons suivantes :

- Manque de personnel hautement qualifié
- Manque d'équipement, notamment pour le centre d'histologie
- Manque de financement adéquat
- Difficultés à convaincre l'opinion publique de l'intérêt de l'Accord et de la conservation des cétacés
- Situation sécuritaire épisodiquement tendue ne permettant pas de réaliser les missions de recherches et de sensibilisation de manière continue

Malte

Un sujet relativement « brulant » en ce moment est la question des **déchets marins** et des **plastiques** à usage unique (qui englobe les questions liées aux impacts des déchets marins sur la vie marine); la question est abordée par le biais de la Stratégie « Single-Use Plastic Products Strategy 2019-2025 and the Saving Our Blue Campaign”- pour plus d'informations, merci de se référer au lien suivant :

<https://www.gov.mt/en/Government/DOI/Press%20Releases/PublishingImages/Pages/2019/June/05/pr191254/pr191254a.pdf>.

Les besoins généraux concernent :

- des prospections scientifiques supplémentaires **à l'échelle régionale**; une formation continue **des pêcheurs** et des **utilisateurs de la mer**; ainsi qu'une formation pour les nouveaux fonctionnaires opérant au sein d'institutions pertinentes, comme l'ERA, DFA, MESDC et les Forces armées de Malte (AFM); ainsi que pour des vétérinaires et des ONG qui participent aux opérations d'échouage et de sauvetage;
- la mise en place de banques de données **génétiques**; et
- la nécessité d'outils et d'approches d'évaluation appropriés ainsi que l'analyse des données lors des observations de cétacés et les évaluations globales de la population

Monténégro

Un soutien pour mettre en place un **réseau national d'échouage** est absolument nécessaire, y compris avec une formation **des techniques de nécropsie** pour les vétérinaires et l'équipement nécessaire pour effectuer les nécropsies. Un soutien est également nécessaire pour la mise en place d'une banque de **tissus** et pour la formation sur l'acoustique passive, les **MMO-PAM** sont un sujet d'une grande pertinence

Maroc

- Assistance de l'ACCOBAMS souhaitable notamment via l'élaboration de projet de formation et d'accompagnement portant sur le renforcement des capacités des scientifiques dans le domaine de la

certification des **Observateurs des Mammifères Mains (MMO) Hautement qualifiés et de la Surveillance Acoustique Passive (PAM)**.

- Élaboration d'une stratégie permettant au Maroc d'appréhender les expériences des autres membres plus développés en matière des observations des mammifères marins et de se doter d'un plan d'action lui procurant la protection des cétacés contre les menaces engendrées par le **trafic maritime** du détroit de Gibraltar.
- Besoin de renforcement des capacités en **photo identification**
- Besoin de renforcement des capacités en **nécropsie**
- Besoin en matière de montage et gestion des projets de **whale whatching et pécaturisme**
- Besoin de formation sur le label et le certificat "**High Quality Whale-Watching**" de l'ACCOBAMS
- Besoin de formation en faveur des capitaines des navires pour prévoir et atténuer les effets néfastes des **collisions** avec les Cétacés

Roumanie

La suggestion serait d'évaluer la situation des cétacés en mer Noire et d'élaborer un **plan de suivi** pour l'avenir qui pourrait être utilisé pour l'analyse et pour obtenir des tendances. Il pourrait être mis en place au niveau national.

Espagne

Les collisions avec les navires est une question très importante pour l'Espagne ; il s'agit d'une menace particulière concernant les cachalots dans eaux des Baléares et du détroit de Gibraltar.

Syrie

Plusieurs questions importantes nécessitent une attention particulière :

- **Le bruit** dans la mer du Levant est probablement plus élevé qu'avant, en raison de l'augmentation de la navigation, et des activités militaires.
- **La pollution** et les autres formes de dégradation de l'habitat, causées par les activités humaines non durables et croissantes.
- **Les interactions entre les dauphins et les sennes coulissantes** ont été enregistrées dans les **pêcheries** syriennes, ciblant les poissons coincés dans les filets, endommageant les filets, ce qui a un impact économique négatif sur les pêcheurs locaux. Il est urgent de commencer à utiliser des filets de pêche et des lignes biodégradables.

Tunisie

- **Renforcement du réseau d'échouage par des formations traitants :**
 - [1] la nécropsie ;
 - [2] le régime alimentaire
- **Modélisation des habitats ;**
- **Création de base de données photo-identification ;**
- **Mettre en place une banque de tissus ;**
- **Formation acoustique passive :**
 - [1] MMO / PAM
 - [2] Noise (trafic maritime + Activités sismiques)
 - [3] Éthologie

Ukraine

- Il est nécessaire de mettre en place des **programmes de recherche et de surveillance du bruit** et d'élaborer des Lignes Directrices sur les **mesures d'atténuation** et d'outils législatifs pertinents à la conservation des cétacés en ce qui concerne la pression anthropique comme les relevés, le forage, le trafic maritime, la pêche, etc.
- Une résolution efficace et à long terme du conflit nécessiterait des recherches plus approfondies sur la fréquence des dommages subis par les **pêcheurs et l'impact potentiel des dispositifs répulsifs comme moyen pour atténuer ce conflit**. Ceci servira de base à la création de solutions financières destinées aux pêcheurs

pour mettre en œuvre des mesures d'atténuation efficaces et pour l'utilisation durable et la protection de la biodiversité en mer Noire.

- L'atténuation **des effets de la pêche**. L'une des tâches de surveillance pourrait être la **photo-identification** des dauphins pendant la pêche au chalut afin de déterminer le nombre d'animaux qui se sont adaptés à cette façon de manger.
- Le soutien international à **l'établissement d'AMP, y compris des aires transfrontalières**.
- **Les banques de données, l'analyse et l'expertise** en pathologie : la création d'une **banque de tissus biologiques** résoudra de nombreux problèmes d'écologie des populations pour les mammifères marins.
- La collaboration avec des **organismes universitaires et scientifiques, la Commission pour la mer Noire**
- D'autres difficultés en Ukraine sont :
 - l'absence d'instruments juridiques et de mécanismes administratifs pour transposer les dispositions et les Résolutions de l'ACCOBAMS, les décisions, convenues et adoptées au niveau international, vers de véritables activités quotidiennes sur le terrain;
 - le manque d'informations des autorités opérant au niveau local sur ACCOBAMS ainsi que sur les lignes directrices et sur les formations pertinentes;
 - le manque de financement pour mettre en œuvre le Plan de conservation des cétacés de la mer Noire.